CONSEIL EXÉCUTIF DE L’AGELF 2013-2014

Procès verbal du 3 février 2014

Le 3 février 2014 à 16h30 au salon étudiant (local 210 du Pavillon des arts)

**PROJET D’ORDRE DU JOUR**

Présence : Virginie Daigle, Laurence Lafortune, Paola Oyaneder, Sébastien Daigle, Thomas Birzan

Invité : Gwenn Duval

Absence : Gilles Dry, Joseph Boju

1. Lecture et adoption de l’ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2014
	1. Lancement des portraits et du livre bleu (vins et fromages)
		1. **Portraits :** Les portraits seront prêts d’ici trois semaines. Le lancement des portraits aura lieu même si le permis d’alcool n’est pas obtenu. Date provisoire : jeudi le 27 février, de 16h à 17h.
		2. **Livre bleu :** pour ne pas le perdre, il sera attaché sur le calorifère.
	2. Prix littéraire Yvon-Rivard
		1. **Affiche :** Gabriel prépare l’affiche. C’est l’ADELFIES qui lancera le concours. Il faut partir le concours le plus rapidement possible. Le 22 mars est la date de tombée du concours.

* 1. Conseil des arts de Montréal : présentation des programmes de stage et de l'ensemble des programmes, services, initiatives pour la relève et la diversité culturelle
		1. **Organisation de l’évènement :** le conseil des arts veut que l’on confirme le nombre de présence. L’événement aura lieu le 12 mars 2014 de 11h30 à 12h30 au local 212 du Pavillon Leacock. Sébastien enverra un courriel aux étudiants de 1er cycle à ce propos.

4. Étude, discussion et décision du conseil

4.1 Cotons ouatés

 4.1.1  **Proposition de Sébastien :** Un modèle de coton ouaté pour tous. Nous changeons le texte. Rajout de « Langue et littérature française ».

 4.1.2. **Virginie** doit écrire le courriel pour connaître les prix.

 4.1.3. **Paola** doit écrire le message aux étudiants.

4.2 Publicité : journal de traduction littéraire à Trinity College Dublin (soumission de textes jusqu’au 21 février).

4.3 Réunions autour du Site Web du DLLF

4.3.1. Il faut qu’un étudiant assiste à ses réunions : Joseph Boju est élu.

4.4 Cinq-à-sept du Père Gorlot

 4.4.1 Nous mettons cela de côté.

1. Questions diverses
	1. Aucune question

1. Date de la prochaine réunion
	1. À déterminer

7. Levée de l’assemblée

Sur proposition de Sébastien, l’assemblée est levée à 17h30.